

BULLETIN D'INFORMATIONS RECTORALES

ANNÉE SCOLAIRE 2025 / 2026

SOMMAIRE DU BIR N°37 DU 6 juillet 2026

CABINET.....	2
RECRUTEMENT D'UN IEN 1 ^{ER} DEGRE EN CHARGE DU CONTROLE DE L'ENSEIGNEMENT PRIVE.....	2
DIRECTION DES PERSONNELS ENSEIGNANTS	3
APPEL A CANDIDATURE POUR POSTES D'ENSEIGNANTS LETTRES MODERNES POUR L'ÉQUIPE DE REMPLACEMENT PAR L'ENSEIGNEMENT A DISTANCE (ERED) - SECOND DEGRÉ PUBLIC.....	3
DIRECTION DES PERSONNELS ADMINISTRATIFS, TECHNIQUES, SOCIAUX ET DE SANTÉ.....	4
RECTORAT DE LYON – OFFRES D'EMPLOI SUR LE SITE REJOIGNEZ LES METIERS DE L'EDUCATION, DU SPORT ET DE LA RECHERCHE.....	4
SERVICE INTERACADEMIQUE DES AFFAIRES JURIDIQUES	5
AGREMENT DES ASSOCIATIONS EDUCATIVES COMPLEMENTAIRES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC.....	5
CONSEILLER TECHNIQUE POUR UNE ECOLE INCLUSIVE.....	7
APPEL A CANDIDATURES : ENSEIGNANT REFERENT (ERSH) POUR LE SECOND DEGRE – ANNEE 2026-2027.....	7
DIRECTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX DE L'EDUCATION NATIONALE DU RHONE.....	8
RECRUTEMENT D'UN(E) CONSEILLER/CONSEILLERE PEDAGOGIQUE DEPARTEMENTAL(E) EPS 1 ^{ER} DEGRE (CPD EPS).8	
INSPECTION EDUCATION NATIONALE ENSEIGNEMENT TECHNIQUE – ENSEIGNEMENT GENERAL	9
RECRUTEMENT DE FORMATEURS POUR LE DISPOSITIF « ENSEIGNEMENT SANTÉ & SÉCURITÉ AU TRAVAIL ».....	9

CABINET

RECRUTEMENT D'UN IEN 1^{ER} DEGRE EN CHARGE DU CONTROLE DE L'ENSEIGNEMENT PRIVE

BIR n° 37 du 6 juillet 2026

Réf : Cabinet

Vous trouverez en annexe la fiche de poste relative au recrutement d'un IEN 1^{er} degré en charge du contrôle de l'enseignement privé.

DIRECTION DES PERSONNELS ENSEIGNANTS

APPEL A CANDIDATURE POUR POSTES D'ENSEIGNANTS LETTRES MODERNES POUR L'ÉQUIPE DE REMPLACEMENT PAR L'ENSEIGNEMENT A DISTANCE (ERED) - SECOND DEGRÉ PUBLIC

BIR n° 37 du 6 juillet 2026

Réf : DIPE

Vous trouverez en annexe un document relatif à un appel à candidature pour des postes d'enseignants en lettres modernes dans l'équipe de remplacement par l'enseignement à distance "ERED" pour le second degré public.

Les candidats doivent adresser une lettre de motivation et un curriculum vitae indiquant notamment le degré d'expertise et l'expérience dans l'enseignement à distance dans un délai de 15 jours à compter de la publication de l'annonce.

Transmission des candidatures à l'adresse mail : ered@ac-lyon.fr

DIRECTION DES PERSONNELS ADMINISTRATIFS, TECHNIQUES, SOCIAUX ET DE SANTÉ

RECTORAT DE LYON – OFFRES D'EMPLOI SUR LE SITE REJOIGNEZ LES METIERS DE L'EDUCATION, DU SPORT ET DE LA RECHERCHE

BIR n°37 du 6 juillet 2026

Réf : DPATSS

Vous retrouverez ci-dessous 2 offres d'emploi publiées sur le site internet Rejoignez les métiers de l'éducation, du sport et de la recherche :

- Secrétaire général(e) - Agent comptable du lycée Jean-Paul Sartre à Bron (Rhône) (jusqu'au 16/07/26)
[Offre d'emploi Secrétaire général- Agent comptable \(H/F\) du lycée Jean-Paul Sartre du ministère de l'éducation nationale](#)
- Secrétaire général(e) Agent comptable du lycée les Canuts (Rhône) (jusqu'au 31/07/26)
[Offre d'emploi Secrétaire général - Agent comptable \(H/ff\) du Lycée Les Canuts du ministère de l'éducation nationale](#)

SERVICE INTERACADEMIQUE DES AFFAIRES JURIDIQUES

AGREMENT DES ASSOCIATIONS EDUCATIVES COMPLEMENTAIRES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC

BIR n°37 du 6 juillet 2026

Réf. : article D551-1 à D551-12 du code de l'éducation

Le conseil académique des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public s'est réuni le 26 mai 2026.

A - Onze associations ont obtenu un premier agrément académique pour une durée de 5 ans à compter du 8 juin 2026 pour les associations suivantes :

- **Association Collectif Jeux Demain**
- **Association Compagnie ENNOIA**
- **Association CPTS Caluire**
- **Association Entraid'Addict 69**
- **Association FACE Auvergne-Rhône-Alpes**
- **Association GEMMES**
- **Association Graines Urbaines**
- **Association Robins des Villes**
- **Association SYNERJR**
- **Association Partage avec les enfants du monde**
- **Association Maisons des jeunes talents**

B - Quatre associations ont bénéficié d'un renouvellement d'agrément pour une durée de 5 ans à compter du 8 juin 2026 :

- **Association interprofessionnelle de soins et de prévention des abus sexuels (AISPAS)**
- **Association de lutte contre le sida (ALS)**
- **Association Promotion Santé Auvergne-Rhône-Alpes**
- **Vie et Familles à compter du 15 juin 2026**

La liste actualisée des associations agréées dans l'académie de Lyon figure en annexe du présent BIR.

J'attire votre attention sur le fait que l'agrément académique est délivré uniquement à des associations, à l'exclusion de toute autre structure juridique.

L'agrément constitue un label qui garantit que l'association respecte les principes de l'enseignement public et a fait la démonstration de la qualité de son action.

Les associations qui sollicitent un agrément doivent satisfaire aux critères du « *tronc commun* » :

- Répondre à un objet d'intérêt général,
- Présenter un mode de fonctionnement démocratique,
- Respecter des règles de nature à garantir la transparence financière,
- Respecter les principes du contrat d'engagement républicain.

Les **associations agréées** peuvent intervenir pendant le temps scolaire en appui aux activités d'enseignement, sans toutefois se substituer à elles.

L'autorisation est délivrée par le directeur d'école ou le chef d'établissement, dans le cadre des principes et des orientations définis par le conseil d'école ou le conseil d'administration, à la demande ou avec l'accord des équipes pédagogiques concernées et dans le respect de la responsabilité pédagogique des enseignants.

S'agissant d'une **association non agréée**, je vous rappelle que le directeur d'école ou le chef d'établissement peut, pour une intervention exceptionnelle, autoriser l'intervention d'une association non agréée, s'il a auparavant informé du projet d'intervention le recteur ou le directeur académique des services de l'éducation nationale. Après avoir pris connaissance de ce projet, l'autorité académique peut notifier au directeur d'école ou au chef d'établissement son opposition à l'action projetée.

Je remercie les chefs d'établissement de bien vouloir veiller à l'application des textes relatifs aux interventions des associations en milieu scolaire et au respect des principes/consignes rappelés sur le site de l'académie (rubrique associations agréées dans l'académie de Lyon et procédure et agréments des associations).

Il importe en particulier que toute intervention se déroule en présence d'un professionnel de l'éducation nationale (enseignant, personnel de santé, assistant social, conseiller principal d'éducation...).

CONSEILLER TECHNIQUE POUR UNE ECOLE INCLUSIVE

APPEL A CANDIDATURES : ENSEIGNANT REFERENT (ERSH) POUR LE SECOND DEGRE – ANNEE 2026-2027.

BIR n°37 du 6 juillet 2026

Réf : Conseiller technique pour une école inclusive

L'enseignant référent est l'**acteur central** des actions conduites par l'Éducation nationale pour les élèves en situation de handicap. Interlocuteur privilégié des familles, il assure la **coordination des équipes de suivi de la scolarisation** (ESS) et veille à la **cohérence du projet personnalisé de scolarisation** (PPS). Il maintient un lien permanent avec la **MDPH** et apporte aide et conseil aux équipes enseignantes pour favoriser l'inclusion scolaire.

Vous trouverez en annexe la fiche de poste.

Les candidatures sont à envoyer à : serge.mathoux@ac-lyon.fr

DIRECTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX DE L'EDUCATION NATIONALE DU RHONE

RECRUTEMENT D'UN(E) CONSEILLER/CONSEILLERE PEDAGOGIQUE DEPARTEMENTAL(E) EPS 1^{ER} DEGRE (CPD EPS)

BIR N° 37 du 6 juillet 2026

Réf : DSDEN du Rhône

La DSDEN du Rhône lance un appel à candidature pour le poste de Conseiller/Conseillère pédagogique départemental(e) EPS 1^{er} degré (CDP EPS), ouvert aux enseignants titulaires du 1^{er} et du 2nd degré.

La fiche de poste est disponible en pièce jointe.

Les candidatures (lettre de motivation et CV) sont à transmettre par la voie hiérarchique, jusqu'au 13 juillet 2026, à l'attention de monsieur l'inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'éducation nationale du Rhône, à l'adresse suivante : ce.ia69-cab@ac-lyon.fr

INSPECTION EDUCATION NATIONALE ENSEIGNEMENT TECHNIQUE – ENSEIGNEMENT GENERAL

RECRUTEMENT DE FORMATEURS POUR LE DISPOSITIF « ENSEIGNEMENT SANTÉ & SÉCURITÉ AU TRAVAIL »

BIR N° 37 du 6 juillet 2026

Réf : Secrétariat des IEN ET-EG

Le groupe ressource du dispositif académique « ENSEIGNEMENT SANTÉ & SÉCURITÉ AU TRAVAIL » recrute des formateurs de formateurs qui interviendront pour la formation des enseignants aux modules « Enseigner la Santé et Sécurité au Travail ».

Le dispositif est basé au lycée Marcel Sembat de Vénissieux et l'essentiel des formations s'y déroule.

Les modules de la formation ES&ST visent à faire acquérir des compétences en prévention (Module 1) et des compétences en pédagogie de la prévention (Module 2).

Pour exercer cette mission académique, les formateurs de formateurs recevront une formation délivrée par l'INRS.

Cette offre s'adresse aux :

- PLP sciences et techniques industrielles ;
- PLP économie-gestion ;
- PLP biotechnologie santé environnement ;

Ils devront avoir suivi le module 1 « Enseigner la Santé et Sécurité au Travail ».

Les candidats doivent adresser, **avant le 15 septembre 2026**, une lettre de motivation et un CV détaillé à Monsieur Yann BUISSON (yann.buisson@ac-lyon.fr), IEN en charge du dispositif ES&ST de l'académie de Lyon.

Les candidats retenus recevront une convocation pour participer à un entretien qui sera planifié sur la semaine 38.